Madame Lydie Polfer

Bourgmestre de la Ville de Luxembourg

Luxembourg, le 26 novembre 2024

**QUESTION URGENTE**

Conformément à l’article 9 du règlement, une question urgente se définit par son actualité et/ou son intérêt particulier pour la collectivité. **L’installation intitulée « L’homme qui mesure les nuages » de l’artiste belge Jan Fabre, présentée dans le cadre de la Luxembourg Art Week, est rendue possible grâce au soutien de la Ville de Luxembourg.**

Bien que cette œuvre soit emblématique dans le paysage artistique contemporain, elle est l’oeuvre de l’artiste Jan Fabre et donc associée à un artiste condamné en **2022 à 18 mois de prison avec sursis pendant cinq ans** (donc encore en cours) **pour harcèlement sexuel et attentat à la pudeur**. Cette condamnation, prononcée par un tribunal belge, est devenue définitive, car aucune des parties n’a interjeté appel, comme l’a rapporté **Le Figaro** le 31 mai 2022.[[1]](#footnote-2)

Il est important de rappeler que la Ville de Luxembourg, dans le cadre de l’**Orange Week**, s’engage activement contre les violences faites aux femmes. Cette initiative vise à sensibiliser la population sur toutes les formes de violences faites à l’égard des femmes, donc y compris le harcèlement et les comportements inappropriés.

Par ailleurs, je tiens à préciser que je suis bien consciente que l’œuvre dépasse souvent son créateur et que de nombreux artistes historiques, malgré des comportements problématiques, continuent d’être célébrés, la liberté artistique étant une valeur fondamentale. Toutefois, il ne s’agit pas ici de bannir pour toujours l’art de cet artiste après qu’il a purgé sa peine, mais de souligner que, dans le contexte actuel et particulièrement dans le cadre de l’Orange Week, promouvoir un artiste condamné pour des actes immoraux ou des infractions pénales envoie un signal très problématique et difficilement compréhensible, surtout lorsque l’institution qui soutient cette œuvre, comme une commune, est engagée dans des initiatives telles que l’Orange Week.

Il serait au minimum nécessaire de **contextualiser l’œuvre**, d’**éviter toute glorification de l’artiste** et de **lancer un dialogue public** sur ces questions éthiques.

Dans ce contexte, je souhaiterais connaître :

1. Pourquoi la Ville de Luxembourg a-t-elle choisi de soutenir et d’exposer une œuvre de M. Fabre, malgré sa condamnation, alors que cette décision semble contradictoire avec les objectifs affichés de l’Orange Week ?
2. La Ville estime-t-elle que cette initiative est compatible avec son engagement contre les violences faites aux femmes ?
3. Quelles mesures la Ville compte-t-elle prendre pour contextualiser cette œuvre et éviter toute glorification de l’artiste ?
4. La Ville envisage-t-elle de revenir sur cette décision et, si oui, quelles mesures compte-t-elle prendre pour en informer la population ?
5. Pourquoi avoir choisi un artiste étranger pour cette occasion, alors que le Luxembourg dispose de nombreux artistes locaux talentueux qui méritent cette plateforme et ce soutien financier ?

Je vous prie d’agréer, Madame la Bourgmestre, l’expression de mes meilleures salutations.

Maxime Miltgen

Conseillère communale

Stater Sozialisten

1. https://www.lefigaro.fr/culture/condamne-pour-agression-sexuel-et-violence-l-artiste-belge-jan-fabre-n-ira-pas-en-appel-20220531#:~:text=Cibl%C3%A9%2520par%2520les%2520plaintes%2520de,contre%2520l'une%2520des%2520plaignantes [↑](#footnote-ref-2)